



La Vienne à grands traits

La Vienne est un département relativement jeune au sein de la région : la part des moins de 20 ans y est supérieure à la moyenne. Sa croissance démographique est positive dans les dernières années grâce à un excédent des naissances sur les décès et à un apport migratoire modéré.

L'emploi tertiaire non marchand est très présent, en particulier dans l'éducation, l'enseignement et la recherche. Le paysage industriel compte des établissements de taille importante, parmi lesquels la centrale nucléaire de Civaux, premier employeur du secteur. L'emploi touristique bénéficie de l'aura du Futuroscope, qui attire aussi des emplois de services. Les agriculteurs travaillent plus souvent sur de grandes exploitations céréalières. Le département profite d'un taux de chômage modéré et connaît un taux de pauvreté identique à celui de la région.

Nathalie Garçon, Insee

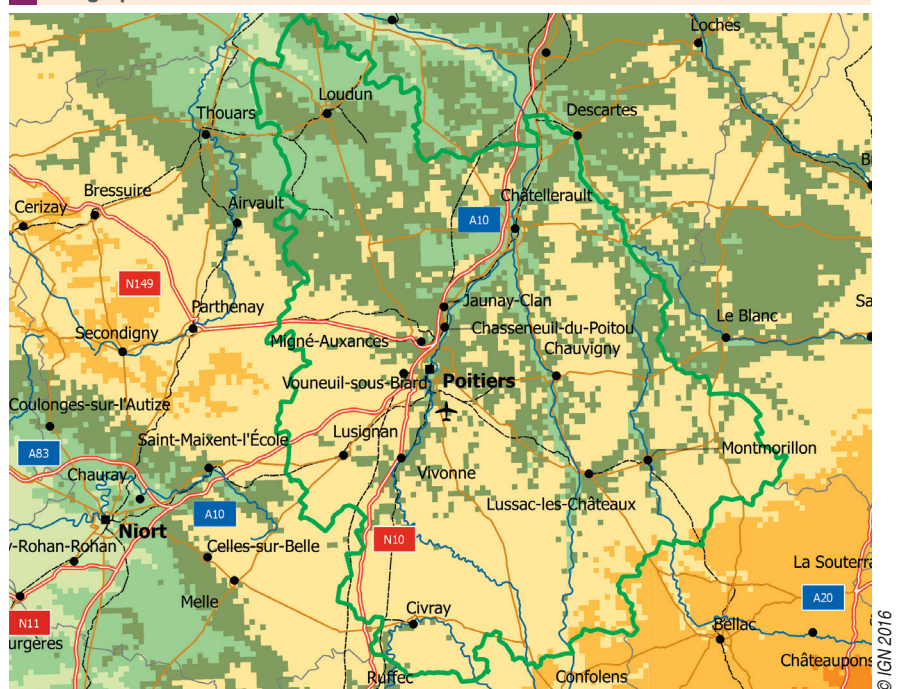
Le département de la Vienne s'étend sur le seuil du Poitou, qui fait communiquer le bassin parisien et le bassin aquitain, sur une superficie de 6 990 km² (figure 1). Il est drainé sur 116 km par la Vienne et par ses deux affluents : le Clain, qui s'écoule dans la partie centre-ouest du département et la Creuse, qui forme la frontière avec l'Indre-et-Loire.

Il est traversé par l'autoroute A10 qui relie Paris à Bordeaux, la route nationale N149 reliant Poitiers à Limoges et Nantes, et la N10 en direction de Bordeaux et Bayonne via Angoulême. L'aéroport de Poitiers dessert directement Londres et offre un accès plus large vers l'Europe via le hub de Lyon. Le département est découpé en 281 communes, 19 cantons et 3 arrondissements.

Un département relativement jeune

Au 1^{er} janvier 2015, la Vienne compte 433 700 habitants, soit 7,4 % de la population de l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC). Ce département

1 Géographie de la Vienne



Chef-lieu

■ Département

● Canton

□ Vienne

□ Autres départements

— Fleuves

--- Voies ferrées

Routes

— Axes principaux

— Axes secondaires

Infrastructures

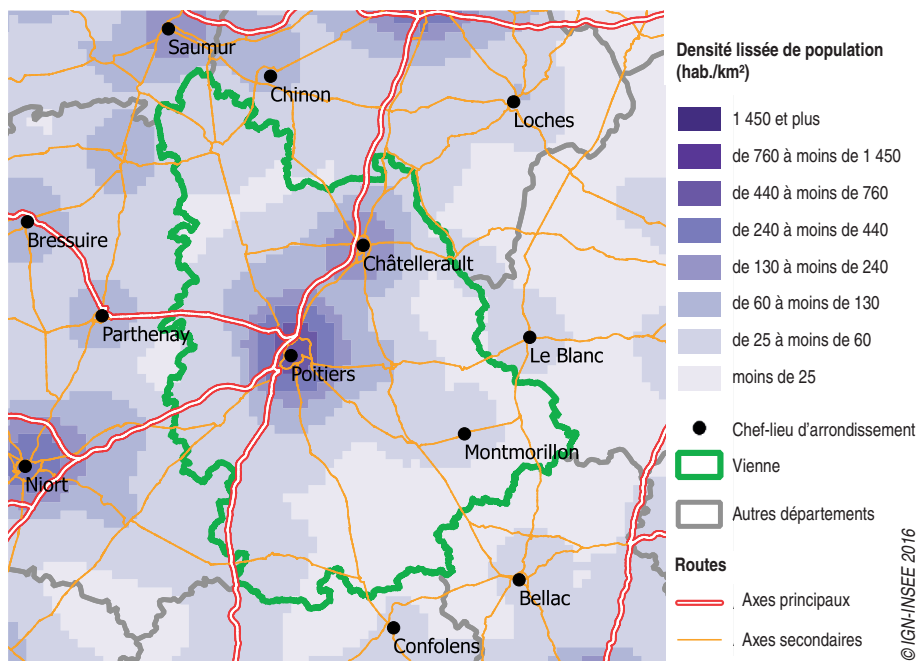
✈ Aéroport

0 15 30 45 60 km

Source : IGN 2016

2 L'axe Poitiers-Châtelleraut structure le département

Carte lissée de densité de population de la Vienne en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

est relativement jeune. L'âge moyen de ses habitants est de 41,4 ans contre 42,9 ans en moyenne dans la région. Près d'un quart de la population a moins de 20 ans et la part des 20-24 ans est la plus importante de la région. La présence de l'université de Poitiers contribue largement à la jeunesse de la population de la Vienne. La part des étudiants dans la population est de 6,1 %, c'est la plus élevée de la région. À l'opposé, après la Gironde, la Vienne est le département où la part des 65 ans ou plus est la plus faible (19,7 %). L'indice de vieillissement, soit le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 65 ans, s'établit à 0,84 contre 0,97 pour l'ALPC.

Entre 2008 et 2015, la population augmente de 0,3 % par an, grâce au dynamisme de l'aire urbaine de Poitiers. Cette croissance est inférieure à celle de l'ALPC (+0,6 %), tirée par les départements des Landes et de la Gironde (+1,2 %). La Vienne se dis-

tingue par une croissance de population faible mais équilibrée entre solde naturel et migratoire. En effet, avec +0,2 % par an, l'excédent naturel, concentré sur la zone de Poitiers-Châtelleraut, est le premier contributeur à cette croissance. C'est le seul département de l'ALPC qui présente cette caractéristique. La contribution du solde migratoire à l'évolution de la population n'est que de 0,1 %, ce qui place le département au même niveau que la Haute-Vienne, très loin des Landes (+1,2 %).

Huit habitants sur dix vivent dans une aire urbaine. C'est un peu plus qu'au sein de l'ALPC. Le département présente un profil démographique dual avec d'un côté l'axe Poitiers-Châtelleraut qui concentre les trois quarts de la population et de l'autre, des territoires ruraux peu densément peuplés. La densité moyenne de population est de 62 habitants/km², position intermédiaire entre celle de la Gironde (151 habitants/km²)

et celle de la Creuse (22 habitants/km²). Schématiquement, la Vienne se structure en trois espaces : au centre le tandem des aires urbaines de Poitiers et Châtelleraut qui portent la croissance démographique, même si Châtelleraut est moins favorablement orientée ; au nord-ouest, autour de Loudun et dans la continuité du Nord-Deux-Sèvres, un maillage de petits pôles avec une répartition assez homogène de la population ; au sud-est, une zone en déprise démographique (figure 2).

Logement : peu de résidences secondaires

Les résidences principales constituent 85 % des 230 585 logements du parc, les logements occasionnels moins de 1 %, les logements vacants 9 % et les résidences secondaires 5 %. Ces dernières sont relativement peu nombreuses : cette part est la plus faible de la région avec celle du département des Deux-Sèvres.

En matière de statut d'occupation, les habitants se démarquent peu de la grande région. Ils sont 61 % à être propriétaires et 36 % à être locataires de leur résidence principale. Parmi les locataires, près d'un sur quatre vit dans un logement du parc locatif privé. Le parc locatif social public est de 24 232 logements, soit 56 logements sociaux pour 1 000 habitants. Par rapport à l'ALPC, les habitants de la Vienne vivent un peu plus fréquemment dans un logement HLM (11 % contre 9 % en ALPC).

Tourisme : le Futuroscope, une vitrine pour la Vienne

Avec 1,6 million de nuitées en hôtel de tourisme en 2014, le département de la Vienne se place en 4^e position dans la région ALPC pour cet indicateur, mais loin de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques. La zone du Futuroscope est la plus fréquentée par les touristes : elle concentre 62 % des nuitées hôtelières de la Vienne. Le Futuroscope est le deuxième parc d'attraction français par le nombre de visiteurs. Il a favorisé l'éclosion d'activités touristiques complémentaires notamment dans le secteur animalier. Outre le tourisme de loisirs, le parc génère un tourisme d'affaires grâce à la zone d'activité qui s'est développée autour de lui.

Établissements : beaucoup de petits et quelques grands

Fin 2013, quelque 36 440 établissements sont implantés dans la Vienne, soit 6,2 % des établissements de la région. Les établissements sont de petite taille, dans des proportions proches de l'ALPC : 68,4 % n'ont pas de salariés et un quart d'entre eux en ont moins de dix. Les établissements

3 Des services non marchands sur-représentés

Emploi selon le secteur d'activité dans la Vienne en 2013

	Emploi salarié au 31/12/2013	Emploi total au 31/12/2013		
		Vienne	ALPC	Part du département dans la région ALPC (en %)
Effectifs (en milliers)	159	177	2 330	7,6
<i>dont</i>				
Agriculture (en %)	0,9	3,4	5,0	5,2
Industrie (en %)	13,9	13,0	12,2	8,1
Construction (en %)	6,0	6,7	7,0	7,2
Tertiaire marchand (en %)	40,0	40,4	42,9	7,2
Tertiaire non marchand (en %)	39,2	36,5	32,9	8,4

Données provisoires 2013

Source : Estimations d'emploi localisées

4 Les équipementiers automobiles bien présents

Les 10 principaux établissements employeurs de la Vienne en 2013

Raison sociale	Tranche d'effectifs salariés	Activité	Commune
Laser Contact	1 000 à 1 499	Activités de services administratifs et de soutien	Chasseneuil-du-Poitou
Électricité de France	750 à 999	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Civaux
SNECMA	500 à 749	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Châtelleraut
Autoliv-Isodelta	500 à 749	Fabrication de matériels de transport	Chiré-en-Montreuil
Magneti Marelli France	500 à 749	Fabrication de matériels de transport	Châtelleraut
Vinci Construction Terrassement	500 à 749	Construction	Poitiers
Fenwick Linde SARL	500 à 749	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Cenon-sur-Vienne
SAFT	500 à 749	Fabrication d'équipements électriques	Poitiers
Société Nationale des Chemins de Fer français	500 à 749	Transports et entreposage	Poitiers
Valeo Systemes d'essuyage	500 à 749	Fabrication de matériels de transport	Châtelleraut

Champ : établissements hors administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale
Source : Insee, Clap 2013

de plus de 50 salariés sont légèrement plus présents que dans l'ALPC, respectivement 1,4 % contre 1,0 % du total. La création d'établissements est relativement dynamique avec un taux de 13,2 %. C'est le 4^e taux de création le plus élevé de l'ALPC après la Gironde, les Landes et la Charente-Maritime.

Au 31 décembre 2013, la Vienne compte 176 850 emplois, soit 7,6 % de l'emploi total de l'ALPC (figure 3). Leur nombre progresse légèrement depuis 2010, de l'ordre de + 0,5 % par an. Il se décompose en 158 600 emplois salariés et 18 250 emplois non salariés. Avec un peu plus de 10 %, la part de l'emploi non salarié est la plus faible des départements de la région. Globalement, le tertiaire regroupe 77 % des emplois, un niveau proche de celui de l'ALPC ; cependant avec 36 %, la partie non marchande est un peu plus élevée dans le département. Agriculture, industrie et construction représentent respectivement 3,4 %, 13,0 % et 6,7 % de l'emploi total.

Agriculture : de grandes exploitations céréalières

En 2010, la Vienne compte 5 160 exploitations agricoles. Parmi elles, 3 675 sont moyennes ou grandes : leur taille atteint 127 ha en moyenne, faisant du département le premier de la région pour ce critère, nettement au-dessus de la taille moyenne en ALPC de 47 ha. L'orientation vers des exploitations de grandes cultures explique largement ce constat.

Les surfaces boisées couvrent 18 % du territoire et la surface agricole utile (SAU) 67 %. Les terres arables constituent la majorité (93 %) de la SAU, le reste étant largement couvert de prairies permanentes et de 1 500 ha de vignes (moins de 1 % de la SAU). Les grandes cultures (céréales et oléa-

gineux) sont prépondérantes. En ajoutant les protéagineux, la Vienne se situe au 3^e rang national des départements pour la surface consacrée à ces types de cultures. Le département se place également dans le peloton de tête pour la surface cultivée de melons.

Les surfaces en herbe sont valorisées par l'élevage ovin (162 950 brebis-mères en 2013), exclusivement destiné à la production de viande. Avec 67 680 chèvres, la Vienne possède le 2^e cheptel de caprins le plus important des départements français, après les Deux-Sèvres. La Vienne contribue à la production de deux fromages de chèvre certifiés AOP (appellation d'origine protégée) : le Chabichou du Poitou et le Sainte-Maure de Touraine.

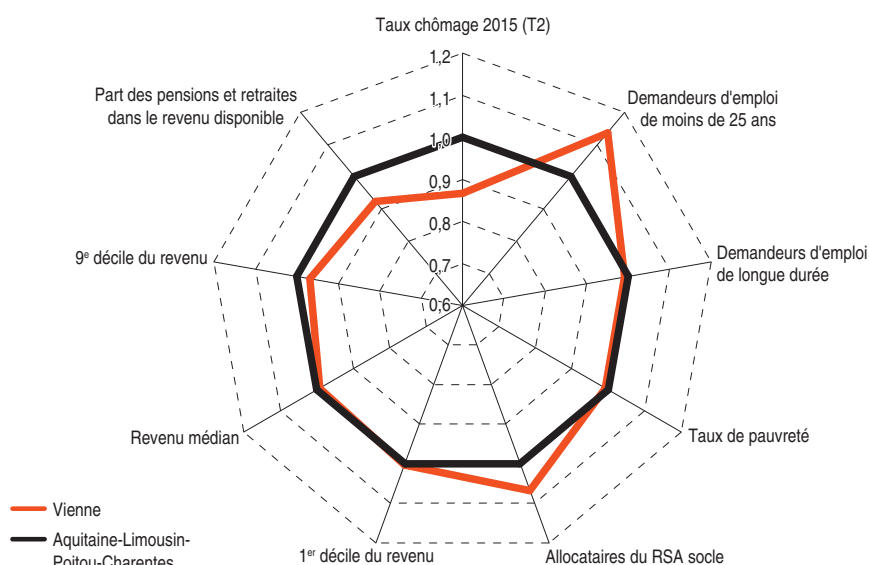
gée) : le Chabichou du Poitou et le Sainte-Maure de Touraine.

Quelques grandes entreprises dans des secteurs de pointe

L'industrie rassemble 14 % de l'emploi salarié de la Vienne : c'est un peu plus que dans la région (13 %). Après une baisse assez marquée dans les années 2000, le nombre d'emplois s'est stabilisé depuis 2010. Hormis la centrale nucléaire de Civaux qui est le premier employeur industriel du département, l'industrie s'appuie sur de grands établissements en grande par-

5 Un taux de chômage contenu

Position relative de la Vienne par rapport à l'ALPC



Notes : - les indicateurs sont construits comme le ratio entre le département et la moyenne de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Un ratio supérieur à 1 indique que l'indicateur est plus élevé que la moyenne régionale.

- l'indicateur « Allocataires du RSA socle » concerne la part des personnes couvertes par le RSA socle (allocataire, conjoint et personnes à charge) parmi l'ensemble des personnes couvertes par le RSA au titre de décembre 2014.

- les indicateurs sur les demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) concernent la part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (ou de longue durée) parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2014.

Sources : Insee, taux de chômage localisés ; Pôle Emploi ; Dares ; Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012 ; CNAF, MSA

6 Une structure de revenu proche de celle de l'ALPC

Revenus et pauvreté dans la Vienne en 2012

	Vienne	ALPC	France de province
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	60,3	61,0	61,9
Revenu disponible par unité de consommation (en euros)			
1 ^{er} décile (D1)	10 857	10 819	10 593
Niveau de vie médian	19 206	19 360	19 402
9 ^e décile (D9)	33 559	34 620	35 071
Rapport interdécile D9/D1 *	3,1	3,2	3,3
Taux de pauvreté (en %)	13,2	13,3	14,1

* Le rapport entre le niveau de vie au-delà duquel vivent les 10 % de personnes les plus aisées (9^e décile) et celui en deçà duquel vivent les 10 % les moins aisés (1^{er} décile) est un indicateur d'inégalités de niveau de vie.

Champ : population des ménages fiscaux ordinaires

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

tie localisés entre Poitiers et Châtelleraut (figure 4). Parmi les principaux, figurent la *Snecma* (traitement et réparation des moteurs militaires), *Magneti-Marelli France* et *Valéo Systèmes d'essuyage* (équipements automobiles) à Châtelleraut, *Autoliv-Isodelta* (équipementier automobile) à Chiré-en-Montreuil, la *Saft* (équipements électriques) à Poitiers.

Emploi public : une concentration marquée dans l'éducation, l'enseignement et la recherche

Près de huit salariés sur dix travaillent dans le secteur tertiaire. Le poids de ce secteur est le même que dans l'ALPC mais la répartition entre tertiaire marchand et non marchand diffère : le tertiaire non marchand est plus présent dans la Vienne (39 % contre 36 % pour l'ALPC) et le taux d'administration est plus élevé (104 emplois publics pour 1 000 habitants contre 85 au niveau national en 2011). Au sein de l'emploi public, 43 % des effectifs dépendent de la fonction publique d'État soit deux points de plus que dans la région. C'est surtout sur le poste éducation, enseignement et recherche que le département se distingue : en effet, ce poste rassemble 64 % des effectifs de la fonction publique d'État de la Vienne contre 54 % en ALPC. Ce constat s'explique par la présence de l'université et d'établissements de la technopole du Futuroscope tels que l'École nationale supérieure de mécanique

et d'aérotechnique (Ensma), l'École supérieure de l'éducation nationale (Esen), le Centre national d'enseignement à distance (Cned) et le Centre national de la documentation pédagogique (Cndp). La fonction publique territoriale pèse un peu moins dans l'emploi public qu'en ALPC (33,7 % contre 37,2 %), contrairement à la fonction publique hospitalière légèrement plus présente qu'en ALPC (23,1 %).

Les emplois du tertiaire marchand du département se retrouvent principalement dans le commerce et la réparation, et dans les activités administratives et de soutien des entreprises (respectivement 28 % et 25 % des emplois du tertiaire marchand). Ce dernier secteur comprend notamment plusieurs centres d'appel situés sur la zone du Futuroscope, ils regroupent 42 % des emplois salariés de cette zone.

Chômage : la zone d'emploi de Châtelleraut est la plus touchée

Le taux de chômage de la Vienne est l'un des plus faibles de la région, il s'élève à 8,4 % de la population active au 2^e trimestre 2015 contre 9,7 % pour l'ALPC (figure 5). Depuis la fin des années 1980, il reste à un niveau bien inférieur à la moyenne régionale et enregistre une croissance moins rapide sur les dernières années. La zone d'emploi de Châtelleraut est la plus touchée, avec un taux de près de 10 % du fait de pertes d'emploi ne se limitant pas au

seul secteur industriel.

Au 1^{er} janvier 2015, le département compte 32 160 demandeurs d'emploi, soit 7 % des demandeurs d'emploi de l'ALPC. La proportion de femmes parmi les demandeurs d'emploi est légèrement inférieure à celle de la région (50,5 % contre 52 %). Les jeunes de moins de 25 ans représentent comme dans les Deux-Sèvres 18 % des demandeurs d'emploi. Au sein de la région, il s'agit de la proportion la plus élevée (16 % pour l'ALPC). Cette présence plus importante reflète cependant en partie la structure de la population, qui compte elle-même plus de jeunes. Le taux de chômage des jeunes est en fait relativement faible.

Revenus : une part des pensions et retraites inférieure à celle constatée dans l'ALPC

En 2012, 13,2 % des habitants de la Vienne vivent sous le seuil de pauvreté, ce taux est identique à celui de la région (figure 6). Il est légèrement supérieur aux deux extrêmes de la pyramide des âges : pour les moins de 30 ans (22,6 % contre 22,4 % en ALPC) et les plus de 75 ans (13,1 % contre 12,3 % en ALPC).

Avec des niveaux de revenus proches de la moyenne, la Vienne occupe une position médiane au sein des départements de l'ALPC. Ainsi, six ménages sur dix sont effectivement imposés, comme dans l'ALPC. Le revenu disponible médian s'élève à 19 200 euros, soit environ 150 euros de moins que celui de la région. Les 10 % des habitants les plus modestes ont un revenu disponible inférieur à 10 860 euros, contre 10 820 euros en ALPC. Dans certains bassins de vie ruraux, comme Civray au sud ou Loudun au nord, la population cumule des fragilités socio-économiques. Sur l'ensemble du département, les 10 % les plus aisés disposent d'un revenu supérieur à 33 559 euros soit environ 1 000 euros de moins qu'en ALPC.

Globalement, les revenus proviennent à 70 % de salaires et de revenus d'activité, soit trois points de plus qu'au niveau régional. La part des prestations sociales est légèrement plus élevée que dans la région, alors que les parts des pensions et retraites et des revenus du patrimoine sont moindres. ■

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

Mise en page :
Atelier Graphique - Limoges

ISSN en cours (version papier)
ISSN en cours (version numérique)
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Auffroy-Guignard V., Dumont Y., Durier G., « Des indicateurs au service du développement durable sur Grand Poitiers », Insee Analyses Poitou-Charentes n° 11, février 2015
- Boudrot N., « Le SCoT Sud Vienne : un territoire rural face à des enjeux d'avenir », Insee Analyses Poitou-Charentes n° 4, octobre 2014, Décimal n° 326, juin 2013
- Borély J., Diaz L., Pradines N., « Seuil du Poitou, une cohésion en construction », Décimal n° 326, juin 2013
- À paraître dans la collection Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : les portraits à grands traits des autres départements de la région

